

APPEL À CANDIDATURES Policy Brief

Réduire la menace de l'extrémisme violent : Leçons tirées de la stratégie de prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie.

Date d'émission : 11 novembre 2024

Date limite de dépôt des candidatures et instructions : Les candidatures doivent être reçues avant le 6 Janvier, 2025. Toutes les candidatures doivent être soumises par voie électronique à Cyrielle Trebosc cyrielle.trebosc@sipri.org et Marie Riquier marie.riquier@sipri.org avec, en objet, "WP_PEV Mauritanie".

1. Introduction

Le projet RECAP (Research and Action for Peace), financé par l'Union européenne, est mis en œuvre par le Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du bassin du lac Tchad¹. L'objectif global du projet est de renforcer le rôle de la société civile, y compris les praticiens et les chercheurs régionaux, nationaux et communautaires, dans la promotion d'une consolidation de la paix efficace, la gestion des crises et la prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad, afin de permettre aux décideurs politiques de prendre des décisions plus éclairées. Le présent appel est administré conjointement par WANEP, SIPRI et DRC.

2. Raison d'être

WANEP, DRC et SIPRI sollicitent des propositions de recherche de la part des membres du réseau RECAP pour l'élaboration d'un Policy Brief sur "**Réduire la menace de l'extrémisme violent : Leçons tirées de la stratégie de prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie**".

Cette étude déterminera les principales politiques menées par la Mauritanie depuis 2005 et après 2011 pour éradiquer la présence de groupes extrémistes sur son territoire et prévenir une nouvelle expansion après 2011. Le Policy Brief identifiera et évaluera l'efficacité des acteurs impliqués et de leur programme en termes de PEV afin de fournir des recommandations pour le développement de telles politiques dans les pays voisins si elles sont reproductibles et pertinentes.

2.1 Contexte

La prolifération des groupes terroristes au Burkina Faso, au Mali et au Niger constitue une menace importante pour l'ensemble de la région. Les pays côtiers voisins, en particulier le Togo et le Bénin, subissent régulièrement des attaques sur leur territoire et ont été contraints de développer des politiques de prévention de l'extrémisme violent (PVE) pour améliorer leurs stratégies de sécurité et renforcer la résilience de leurs populations face à ces groupes. Ces politiques ont souvent donné des résultats limités. Au contraire, depuis plusieurs années, la Mauritanie est reconnue comme une nation qui a réussi à contenir la menace djihadiste puisqu'elle n'a pas enregistré d'attaques depuis 2011 et qu'elle est la mieux classée dans le Global Terrorism Index par rapport aux autres pays de la région.

Le 4 juin 2005, la Mauritanie a subi la première attaque djihadiste dans le pays. Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) a attaqué une caserne de l'armée à Lemgheity, dans le nord du pays. De nombreux incidents ont suivi jusqu'au dernier en date du 20 décembre 2011 où un gendarme a été enlevé par AQMI. En réponse à ces événements, le gouvernement mauritanien a réagi rapidement et a développé une stratégie multidimensionnelle pour réduire la vulnérabilité du pays à l'extrémisme violent. Il a investi dans le renforcement de ses capacités militaires et de

¹ Les pays de la CEDEAO et le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie.

renseignement pour consolider le contrôle des frontières et faciliter le démantèlement des groupes à l'intérieur de ses frontières². Le gouvernement a également investi dans des programmes de déradicalisation, des dialogues ont été organisés entre des universitaires, des imams et des prisonniers salafistes pour encourager une politique de réintégration³⁴. En termes de prévention, un recensement des madrasas du pays a été effectué et des centaines d'étudiants sortant de ces écoles ont été recrutés par l'administration pour éviter toute radicalisation post-diplôme face à la difficulté de trouver un emploi. Certains observateurs accusent également la Mauritanie d'avoir conclu un accord officieux avec AQMI pour que le groupe s'abstienne de toute attaque ou intervention sur son territoire.⁵

Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (Togo, Bénin, Ghana et Côte d'Ivoire) pourraient bénéficier des bonnes pratiques développées par le pays, car ils sont menacés par la progression des groupes extrémistes au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

2.2 Objectifs

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des candidatures de membres du réseau REcAP pour produire un Policy Brief sur **"Réduire la menace de l'extrémisme violent : Leçons tirées de la stratégie de prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie"**.

L'objectif global de cette étude est de produire un Policy Brief fondée sur des données probantes qui servira d'outil pour influencer les politiques et les pratiques en vue d'améliorer les programmes de PEV et la sécurité générale dans la région du Sahel. L'étude devrait proposer des recommandations pratiques qui peuvent être appliquées par les parties prenantes concernées.

Dans ce contexte, l'étude évaluera en profondeur les politiques mises en place en Mauritanie depuis 2005, en particulier elle analysera l'approche multidimensionnelle adoptée par le gouvernement en prenant en considération l'effort fait sur le secteur de la sécurité mais aussi en termes de questions économiques et sociétales au niveau local. Le document examinera leur efficacité, les défis et les lacunes afin d'informer les politiques futures dans le pays et le Sahel.

Plus précisément, les objectifs de ce Policy Brief sont les suivants :

- Une analyse contextuelle pour comprendre le contexte spécifique de la Mauritanie lorsqu'elle a fait l'objet d'attaques terroristes ;
- Une analyse des parties prenantes, comprenant l'identification et l'analyse des programmes PEV et de déradicalisation et des défis des principales parties prenantes (gouvernements nationaux, armée nationale, chefs religieux, OSC, etc.), de 2005 à aujourd'hui ;
- Évaluation du risque sécuritaire résiduel auquel la Mauritanie est confrontée en ce qui concerne les groupes violents ;
- Identification des meilleures pratiques et recommandations pour un futur engagement international sur le PEV dans les pays voisins, en se concentrant sur les pays côtiers (Togo, Bénin, Côte d'Ivoire et Ghana).

Les conclusions et les recommandations de ce document devraient contribuer à la compréhension de l'efficacité de la stratégie PEV mauritanienne et fournir des recommandations concrètes et basées sur des preuves aux parties prenantes utiles pour développer une stratégie PEV dans un contexte similaire.

Ce Policy Brief sera présentée par son auteur lors d'un REcAP Meet'Up en ligne avec les membres du réseau et les chercheurs et instituts intéressés après sa publication.

3. Champ d'application et méthodologie

Le(s) chercheur(s) ou l'institution doit(vent) clarifier la question de recherche, la méthodologie, la portée géographique et le plan de travail dans sa(leur) proposition, en indiquant comment les objectifs de la recherche et du Policy Brief seront atteints.

Le(s) chercheur(s) sera(ont) responsable(s) de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'étude, de la conception de la méthodologie à la rédaction du rapport final, en passant par l'examen des documents et la collecte des données sur le

² <https://ctc.westpoint.edu/renewed-jihadi-terror-threat-mauritania/>

³ https://carnegie-production-assets.s3.amazonaws.com/static/files/02_19_Wehrey_Mauritania_final.pdf

⁴ <https://issafrica.org/iss-today/dialogue-with-jihadists-mauritania-offers-lessons-for-the-sahel>

⁵ <https://issafrica.org/iss-today/how-has-mauritania-managed-to-stave-off-terror-attacks>

terrain. Le(s) chercheur(s) appliquera(ont) les normes les plus strictes en matière de rigueur, de qualité et de professionnalisme.

Le(s) chercheur(s) effectuera(ont) les tâches suivantes :

- Réaliser **une analyse documentaire** basée sur la documentation existante (littérature scientifique et académique, rapports d'ONG) afin de fournir un résumé des connaissances actuelles sur le sujet.
- Mener quelques **entretiens avec les principales parties prenantes**, en particulier des représentants d'organisations locales en contact avec les populations bénéficiaires, ainsi que des représentants du gouvernement, des chefs religieux, etc.
- Rédaction d'un **rapport préparatoire préliminaire** mettant en évidence : la définition de l'objet de l'étude ; la méthodologie de recherche et de collecte des données ; l'approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; les résultats et les conclusions de la revue de la littérature. Il sera validé avec le Comité scientifique dans le cadre du rapport de démarrage.
- **Rédiger la première version du Policy Brief** sur la base de l'analyse de l'étude documentaire.
- **Rédiger la version finale du Policy Brief** en tenant compte des commentaires du comité scientifique de RECAP et de l'UE FPI.
- Produire un Policy Brief de haute qualité qui servira de ressource ou d'outil pour le plaidoyer et le discours politique.

Si un voyage est nécessaire, le(s) chercheur(s) ou l'institution sera(ont) responsable(s) de l'organisation du transport, de l'hébergement, de l'assurance, de l'obtention des visas et des autorisations de recherche appropriés pour leurs activités de recherche et de prévoir des dispositions adéquates dans la proposition financière. Le(s) chercheur(s) ou l'institution est (sont) également responsable(s) de tout personnel ou sous-consultant qu'il(s) pourrai(en)t engager dans le cadre de cette mission. Le produit final de la recherche est soumis à la procédure interne d'examen et d'édition du RECAP, et le(s) chercheur(s) ou l'institution s'engage(nt) à effectuer toutes les révisions nécessaires dans le cadre du contrat.

Sur la base d'une demande du secrétariat du projet RECAP et à condition que le produit final ne révèle pas d'informations susceptibles de mettre en danger une personne ou une organisation, le(s) chercheur(s) ou l'institution pourrait(ent) présenter une séance d'information sur les résultats au public, en ciblant les praticiens sur le terrain, les décideurs politiques et les partenaires financiers et techniques.

4. Résultats attendus et calendrier

Le(s) chercheur(s) devra(ont) remettre au secrétariat du projet :

- Un Policy Brief sur le sujet choisi en anglais ou en français.
- Le Policy Brief doit comporter environ trois mille mots (3 000), à l'exclusion de la page de couverture, du résumé, de la table des matières et des références (interligne simple en Calibri 12).
- Le(s) chercheur(s) fournira(ont) les produits livrables par e-mail à l'équipe de publication (marie.riquier@sipri.org).
- Le(s) chercheur(s) pourrait(ent) être invité(s) à une réunion virtuelle avec le comité scientifique du RECAP pour discuter du contenu, y compris des revendications et des positions politiques, des arguments intellectuels et de toute autre question.

Résultats attendus	Description indicative	Délai maximum prévu
Rapport de démarrage	Définition de l'objet de l'étude ; méthodologie de recherche et de collecte de données ; approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; résultats et les conclusions de l'analyse documentaire préliminaire.	2 Jours ouvrables
Première version du Policy Brief	Recherche documentaire, entretiens et analyse. La première version du Policy Brief contenant une analyse approfondie de la situation, des résultats clés et des recommandations orientées vers l'action est présenté au Comité scientifique du RECAP. Le chercheur peut être invité à une réunion virtuelle avec le Comité scientifique du RECAP et le FPI de l'UE pour	13 jours ouvrables

	discuter des résultats.	
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE</i>	<i>7 jours ouvrables</i>
Version Finale du Policy Brief	Version finale tenant compte des commentaires et des réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE.	7 jours ouvrables

5. Durée de la mission et calendrier de paiement

- La mission devrait durer un mois (20 jours ouvrables) à compter de la date de signature du contrat.
- Le paiement sera effectué en un seul versement après approbation par le comité scientifique de la version finale du document à fournir.
- Le budget maximum disponible par dossier politique est de deux mille euros (2 000 EUR).

6. Qualifications

Les chercheurs intéressés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Être membre ou aspirant membre du Réseau RECAP. Les membres du Comité scientifique du RECAP ne peuvent pas poser leur candidature. Cependant, d'autres chercheurs de leurs organisations respectives peuvent poser leur candidature.
- Être titulaire d'un master ou d'un doctorat dans un domaine pertinent.
- Avoir une expérience de la recherche dans les thèmes sélectionnés.
- Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit) ou de l'anglais (parlé, lu et écrit). Connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais est considérée comme un avantage.

7. Application

Les chercheurs intéressés doivent soumettre les documents suivants au Secrétariat du projet RECAP ([Cyrielle Trebosc](mailto:Cyrielle.Trebosc@cipri.org) cyrielle.trebosc@cipri.org et [Marie Riquier](mailto:Marie.Riquier@cipri.org) marie.riquier@cipri.org) avant **23:59 GMT le 6 Janvier, 2025**:

- Déclaration d'intérêt d'une page présentant un angle d'approche intéressant et innovant du thème.
- Un CV avec une liste actualisée des publications.
- Deux exemples de Policy Brief ou de documents similaires publiés

Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

8. Critères d'évaluation des propositions de recherche

Les critères suivants seront utilisés par le comité scientifique pour évaluer les propositions de recherche :

Non	Critères	Max. Score
1	Formation : Master ou doctorat dans un domaine pertinent ;	10
2	Langues : Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit) ou de l'anglais (parlé, lu et écrit). Connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais est considérée comme un avantage.	10
3	Expérience de la recherche : Au moins 3 ans de recherche. Familiarité et connaissance du sujet/thème sélectionné et preuve d'une expérience de recherche antérieure dans le thème/thème sélectionné.	20
4	Pertinence de la proposition narrative technique : La proposition de recherche répond-elle à l'objectif de la recherche ? Les objectifs et les questions de recherche sont-ils bien construits et faciles à comprendre ? Correspondent-ils à la problématique de la recherche ?	25
5	Méthodologie : Solidité technique et qualité de la méthodologie proposée, y compris la compréhension de la mission et le caractère innovant de l'approche adoptée pour la mener à bien.	25

6	Qualité générale de la proposition : le degré de conformité de la proposition avec les lignes directrices de la candidature et sa qualité (table des matières, organisation, pagination, taille des marges et des caractères, présentation efficace des idées, références, vitae bien préparé, etc.)	10
---	---	-----------